

Contenus

Nom du Cours		Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
HUK358	Droit de l'urbanisme	6	2	0	0	2	1

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Turc
Type de Cours	Électif
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	L'objectif du cours est de faire acquérir aux étudiants les capacités et aptitudes citées sous la rubrique « acquisitions ».
Contenus	Les sources du droit de l'urbanisme, les plans d'urbanisme (les documents supérieurs d'urbanisme et les plan locaux d'urbanisme, la hiérarchie des plans, les plans d'urbanisme supplémentaire, les révisions de plans, les principes relatif au contrôle juridictionnel des plans), le programme d'urbanisme, l'expropriation, le remembrement urbain, le lotissement, le permis de construire, la déclaration d'achèvement des travaux, les mesures d'urbanisme, les sanctions d'urbanisme, les régimes d'urbanisme particulier, le renouvellement urbain.
Ressources	La littérature académique, la jurisprudence, les manuels, la législation concernée et les notes prises par l'étudiant

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Les sources du droit de l'urbanisme (Constitution, Loi n° 3194 et autres lois, les décrets)
2	Les plans en droit de l'urbanisme (les documents supérieurs d'urbanisme et les plan locaux d'urbanisme, la hiérarchie des plans)
3	Les plans en droit de l'urbanisme (les plans d'urbanisme supplémentaire, les révisions de plans)
4	Travail dirigé : Analyse de jurisprudence en matière du contrôle juridictionnel des plans
5	Le programme d'urbanisme – l'expropriation
6	Le programme d'urbanisme – l'expropriation
7	Le remembrement urbain - le lotissement
8	Le remembrement urbain - le lotissement
9	Le permis de construire - la déclaration d'achèvement des travaux
10	Le permis de construire - la déclaration d'achèvement des travaux
11	Les mesures d'urbanismes – les sanctions d'urbanisme
12	Le renouvellement urbain
13	Les régimes d'urbanisme particulier
14	Travail dirigé